

manière la plus heureuse sur la vigneur, la bonne humeur, le contentement et la santé de l'animal. Sans le pansage, il est pour ainsi dire impossible qu'un cheval se porte bien. Dans tous les cas, il sera chagrin, irritable, mal à l'aise, et ne rendra qu'à contre cœur le service qu'on lui demande.

3. Le pansage sera donc ici régulièrement et soigneusement donné, quelque pressants que puissent être les travaux, une fois par jour. Ce pansage ne sera point un simple bouchonnage fait à la hâte comme dans presque toutes les formes, mais un bon pansage complet, un vrai pansage, tel qu'on le donne aux chevaux de cavalerie dans les armées. Pour cela, voici comment on opérera :

4. Le cheval sera conduit dehors et attaché, soit à la porte de l'écurie, soit si le temps est mauvais, sous un hangar.

5. Le palefrenier commencera l'opération par le côté droit. Il prendra l'étrille de la main droite, posera la main gauche sur la queue du cheval et étrillera soigneusement tout le côté du corps en rebroussant le poil depuis le croupion jusqu'à l'extrémité du cou, avançant graduellement en traînant la main gauche sur le dos du cheval ; il reviendra ensuite, en rabattant le poil de la tête au point du départ.

6. Ce côté terminé, il passera au côté gauche et fera de même, mais en changeant de main, c'est-à-dire qu'il se servira de l'étrille de la main gauche et appuiera la main droite sur le cheval.

7. Cela fait, il abandonnera l'étrille, prendra un bouchon de paille ou une brosse on chiendent et bouchonnera ferme ou brossera les membres du côté droit, d'abord de bas en haut, puis de haut en bas. Il fera de même du côté gauche, mais toujours en changeant de main, c'est-à-dire en prenant le bouchon de paille ou la brosse de la main gauche. Il terminera par la tête.

8. Le bouchonnage terminé, le palefrenier prendra la brosse à cheval de la main droite, l'étrille de la main gauche, et brossera le côté droit, du croupion à la tête, puis reviendra de la tête au croupion. Il frappera souvent la brosse sur l'étrille pour en secouer la poussière, les poils, etc. Il fera de même du côté gauche, en changeant de main, c'est-à-dire en tenant la brosse de la main gauche et l'étrille de la main droite.

9. Il passera ensuite aux parties osseuses du côté droit, puis aux mêmes parties du côté gauche, sans oublier le côté correspondant de la tête à la face, ni de changer de main suivant le côté, comme il est dit ci-dessus.

10. Le changement de main, dans le cas de l'étrille comme dans tous les autres, est indispensable. Toutefois, pour les parties internes, on peut se servir indifféremment des deux mains, selon que la perfection du travail paraît le demander.

11. Tout ce qui précède ne laissant plus rien à désirer, le palefrenier saisira l'éponge, la trempera dans le baquet d'eau claire et froide et préparé à cet effet, et épongera soigneusement les yeux, les naseaux, la crinière, le toupet, la queue, l'anus, le fourreau.

12. Enfin, il prendra le peigne à cheval et peignera la crinière, le toupet et la queue.

13. Tous les mois il prendra des ciseaux, régularisera les crins, tant de la crinière et du toupet que de la queue, et fera la toilette des pieds.

VIII—*Distribution de la nourriture.*—1. Les heures des repas seront invariablement fixées, et la quotité de la ration sera réglée.

2. Jamais le cheval, à moins d'empêchement absolu, n'attendra son repas, et jamais non plus on ne donnera des rations irrégulières, tantôt trop fortes, tantôt insuffisantes.

3. A cet effet, les grains seront pesés, les racines mesurées, les foin et la paille bottelés.

4. Jamais on ne retirera de la meule le foin sans mesure, et jamais on n'en laissera traîner ou se perdre.

5. Jamais on ne jettera du grenier, quand même cela serait possible, le fourrage dans les râteliers.

6. Les greniers seront fermés et le maître en tiendra la clef. Nul n'y pénétrera sans la permission du maître, qui, d'ailleurs, sera toujours présent aux distributions, soit par lui-même, soit par le représentant désigné par lui.

7. Tout cheval qui rentrera en sueur après une course ou un rude travail, ne sera pas conduit d'a bord au râtelier, mais avant tout il sera bouchonné parfaitement, bouchonné jusqu'à ce qu'il soit bien sec. On agira de même envers tout cheval qui rentrera mouillé par la pluie.

8. Les aliments liquides ne seront jamais donnés chauds, mais bien toujours tièdes.

9. Aux chevaux connus pour leur glotonnerie ou leur penchant au gaspillage, on ne donnera pas toute la ration d'un coup, mais bien seulement par petites portions à la fois.

10. La même précaution s'appliquera aux chevaux qui ont l'habitude de boire avec trop d'avidité ou qui sont accidentellement très altérés. On leur relèvera fréquemment la tête pendant qu'ils boivent, de manière à ce qu'ils n'apaisent leur soif que petit à petit. Car, si on les laissait faire, l'avidité qu'ils mettraient à absorber l'eau fraîche aurait infailliblement pour conséquence de leur causer des coliques ou tranchées.

IX—*Travail.*—1. Les chevaux pourront être mis au travail à trois ans, mais avec beaucoup de modération, pour n'entraver en rien leur développement fécond.

2. On ne demandera jamais aux chevaux plus qu'ils ne peuvent faire. Les fardeaux trop lourds, les coups de collier, les charges extravagantes, seront soigneusement évités, leur travail sera toujours proportionné à leur état actuel et à la force de leur ration. On les traitera de manière à les entretenir constamment en vigueur et santé, dans un raisonnable embonpoint.

3. Un cheval vif, emporté, ne sera point attelé concurremment avec un cheval nonchalant ou paresseux. On agira de même à l'égard d'un cheval plus fort avec un cheval plus faible. Les chevaux tirant de compagnie seront toujours, autant que possible, de même force et de même entrain.

4. On ne frappera jamais le cheval avec colère ou sans raison. On se bornera à réprimer ou à stimuler, à exiger l'obéissance avec fermeté, mais avec calme, et, si l'on s'y prend bien, le fouet sera inutile. Un bon conducteur ne s'en sert que pour réveiller son attelage et maintenir son entrain en claquant.

5. Les écorchures ou contusions faites par les traits et les colliers seront imbibées plusieurs fois par jour avec une compresse trempée dans du fiel de porc